|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|   |   |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **la**

|  |
| --- |
| **cgt** |

Dassault Martignas |

****Compte rendu CSE

du 20 Juillet 2023

**1 Information et consultation sur le rapport annuel d’activité du médecin du travail**

Le nouveau médecin du travail a exposé le rapport annuel d’activité qui datait de l’année dernière. Beaucoup de visites médicales sont en retard, le médecin va prioriser ce rattrapage.

* Avis consultatif : 13 Abstentions (CGC et CGT), 1 Pour (CFDT).

**Commentaire CGT** : Nous nous sommes abstenus car le médecin en place n’a pu établir son rapport que sur des écris déjà fait par les précédents médecins qui ceux sont succédés et sans pouvoir confirmer ou infirmer ces précédents écris.

**2 Compte rendu du CSE Central du 6/07**

La charge de travail en production pour les trois années à venir est largement au-dessus du Potentiel Industriel tant au niveau local (P.I. de 399h pour une charge de 610h en 2023 et 700h en 2024) que société (P.I. de 2800h pour une charge de 4500h en 2023 et 4600h en 2024).

La DG avait pour objectif 2200 Spécifiques Fabrication à la fin de l’année mais elle reconnait qu’elle n’atteindra pas ce chiffre et estime qu’il y en aura 2150.

Localement l’objectif de 300 Spécifiques Fabrication prévus fin 2023 serait atteint selon la RH.

**Commentaire CGT** : Cela fait longtemps que nous alertons sur la nécessité de procéder à des embauches. La Direction Générale préfère depuis longtemps augmenter la part de la sous-traitance à tous les niveaux de la production. Cette politique lui permet de baisser le prix du travail en ajustant au plus près le potentiel d’heures et la charge. Aujourd’hui le recrutement devient urgent et un marché de l’emploi tendu oblige la DG à payer de meilleurs salaires, c’est un crève-cœur pour eux mais ils y viennent lentement...

**3 Compte rendu du CSSCT du 21/06 :** reporté au CSE de Septembre

**4 Désignation des membres des commissions Enfance, Financière, Vacances familiales, Entraide**

* Commission enfance
* Présidente : Mme LAPOUDGE Harmonie
* Membres : Mr CASSOU Anthony

 Mr ICART Damien

 Mme TINCHON Christelle

* Commission prévoyance sociale
* Président : Mr DARRIET Stéphane
* Membres : Mme DUFOUR BANOS Marlène

 Mr SIBRA Philippe

 Mme BEDIN Sandrine

* Commission vacances familiales
* Président : Mr MARTIAL Sébastien
* Membres : Mr LAVILLE Jean Jacques

 Mr ICART Damien

 Mr LACOUTURE Clément

* Commission culture et loisirs
* Président : Mr DOMINGUEZ Alexandre
* Membres : Mr PAULAY François

 Mr LAFAURIE Guillaume

 Mr DURAN Éric

* Commission financière
* Président : Mr TAISNE François
* Trésorier : Mr SIMON Frédéric
* Membres : Mr GASCHET Tugdual

 Mr ANDOLFI Jean Philippe

**5 Bilan des augmentations individuelles du 1er semestre**

Filière 210/212 : 23 personnes sur 243 ont eu une AI soit 9,47%

ETAM : 19 personnes sur 114 ont eu une AI soit 16,67%

Cadres : 32 personnes sur 118 ont eu une AI soit 27,12%

**Commentaire CGT**: Nous constatons une fois de plus que la filière 210/212 est la mal aimée, quand par exemple sur la même période le site d’Argenteuil a augmenté de façon égalitaire les 3 filières…. MERCI LA DL !!!! Les salariés attendent d’être justement récompensés de leur investissement. Pour la filière 210/212 les augmentations sont autour des quatre ans tandis que pour le personnel cadre (environ 6000) de la société se sont entre un et deux ans avec des taux plus élevés et un budget supérieur. La Direction Générale joue le jeu de la discorde, mais nous ne sommes pas dupes. Mettre plus d’argent dans les budgets AG/AI pour tous est possible mais encore faut-il qu’elle en ait la volonté. Le conflit 2022, les NAO 2023 l’ont montré et nous espérons que pour les prochaines NAO la Direction Générale aura compris afin de ne pas se retrouver avec le feu devant tous ses établissements.

**6 Avis du CSE sur le projet d’augmentation des cotisations du régime de remboursement des frais de santé du personnel non cadre**

Deux augmentations de 8% chacune auront lieu au 1er juillet de cette année et la deuxième au 1er janvier prochain. Ces deux augmentations seront d’un montant de +3,47€ pour les salariés, de +6,11€ pour la Direction et de +1,35€ pour le CSE. Ces augmentations sont dues aux dépassements d’honoraires ainsi qu’à la baisse des remboursements de la sécurité sociale.

* Avis consultatif : 13 Favorables (CGC et CGT), 1 Abstention (CFDT).

**Commentaire CGT :** Depuis bien des années, les baisses successives de la part prise en charge par la Sécurité Sociale dans le remboursement des frais de santé ont une conséquence sur le prix des mutuelles. Elles conduisent celles-ci à une augmentation systématique de la part prise en charge et donc de leur prix.

Ces questions de financement de la Sécurité Sociale renvoient aux choix budgétaires des gouvernements qui favorisent le financement d’une santé privée à deux vitesses au détriment d’une santé solidaire pour le plus grand nombre. De ce point de vue le déremboursement déjà prévu de 500 millions d’euros de frais dentaire risque de nous impacter à nouveau prochainement.

A la CGT nous dénonçons les attaques contre la Sécurité Sociale qui reste la plus grande et la plus efficace des mutuelles. N’oublions pas que cette idée est née des luttes ouvrières de l’après-guerre, pour être enfin arrachée aux profits du patronat …

**7 Activité de l’établissement**

**Effectif au 30 juin :** 541 salariés = 452 H + 89 F dont 14 Non Actifs et 16 apprentis. Effectif : Prêté : 4 / Expat. : 9 / Intérimaires : 14 SF, 1 STC, 2 NS

Les embauches continueront en août et en septembre ainsi que l’arrivée de stagiaires.

***Effectifs Sous-Traitants In-situ*:**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Atelier** | **Préparation** | **Contrôle /GPP** |
| **POTEZ** | **6** | **1** |  |
| **SOGECLAIR** |  | **8** |  |
| **SAFRAN** | **1** |  |  |
| **AAA** | **103** |  |  |
| **SATYS** | **10** |  |  |
| **ADF** |  | **3** |  |
| **CML** |  |  | **2** |
| **TRIGO** |  |  | **19** |
| **EXCENT** |  | **5** |  |
| **ECM** |  | **11** |  |
| **EXPLEO** |  | **36** | **3** |
| **CIMPA** |  | **1** |  |
| **INSTITUT DE SOUDURE** |  |  | **6** |
| **FORTIL** |  | **1** |  |
| **TIPI 3D** |  |  |  |
| **ALTEN** |  | **1** |  |
| **RJ AERO** | **2** |  |  |
| **Total** | **122** | **67** | **26** |

***Point des fabrications en cours :***

Nous avons livré à l’établissement de Mérignac :

* 1 voilure Legacy soit les 1615 sur les 1658 à fabriquer
* 1 voilure 8X soit 111 sur les 130 à fabriquer,
* 1 voilure Rafale soit 276 sur les 358 à livrer,
* 183 appareils de pyrotechnie sur les 140 attendus
* 1 voilure F6X sur les 60 à fabriquer

**F6x :** Pas de changement, cadence IP8 et Std15 sous-traité in situ (dernier trimestre). Implantation d’un nouveau jeu de bâtis F6X à la fin d’année prochaine.

**F7/8x** : la société NOVAE a été choisie pour la sous-traitance des postes 1 et 2 (ossature et le filler) du st 20, au retour des congés le training débutera. Il y a toujours des problèmes de sécurité avec les passerelles, ce qui engendre l’obligation d’utiliser un harnais. La direction nous dit qu’elle va se pencher sur ce problème. . Le training débutera au retour des congés. Le jeu de bâtis F8X sera mis en service en septembre (training 4ème trimestre). La cadence est à IP6. Il y a toujours des problèmes de sécurité avec les passerelles, ce qui engendre l’obligation d’utiliser un harnais. La direction nous dit qu’elle va se pencher sur ce problème.

**Legacy :** Toujours impacté par des manquants.

**F10x**: La montée en cadence sera plus lente que prévue, beaucoup de manquants, selon la direction 70 à 80 %.

**Rafale :** Une cadence IP4 est prévue au retour des congés. Des pièces continuent à être manquantes également sur cette chaine.

**Gouvernes :** 7 compagnons du site de Poitiers seront formés à partir de septembre pour un transfert vers ce site en 2024.

**Pyrotechnie :** Toujours des soucis technique avec les fournisseurs (rattrapage en Août du retard)

**Chantiers :** Le chantier F6X de Mérignac est conforme à l’attendu et s’est fini le 15 juillet.

A DFJ le chantier réouverture est proche de la fin, mais d’autres restent en cours, notamment pour le montage des éléments mobiles.

**Jonction Bât 1 et 2 :** Le budget est validé et les travaux débuteront en septembre.

**Bâtis bord d’attaque fixe Rafale :** Ceux-ci vont être transféré au bâtiment 1.

**TABLEAU DES CHARGES POUR LES TROIS MOIS A VENIR (en milliers d’heures)**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | septembre | Octobre | nov |
| RAFALE (kh) | 15.5 | 16.5 | 17.3 |
| FALCON (kh) | 9.6 | 9.3 | 9.1 |
| F7X/8X (kh) | 6.1 | 6.8 | 6 |
| F6X (kh) | 9.3 | 9 | 8.8 |
| F10X (kh) | 0.8 | 2 | 1.6 |
| Pyro (kh) | 5.4 | 5.5 | 5.5 |
| Divers (kh) | 0 | 0 | 0 |
| Chantier MER LR PT ARG | 2.6 | 2 | 1.6 |
| Total MARTIGNAS (kh) | **49.3** | **51.1** | **51.9** |
| Charge interne (kh) | 36.1 | 37.4 | 37.1 |
| Effectifs | 272 | 272 | 272 |
| Intérim | 14 | 14 | 14 |
| Potentiel | 37.6 | 37.6 | 37.6 |
| Ecart DASSAULT | -1.5 | -0.2 | -0.5 |
| Sous-traitance sur site (kh) | 13.2 | 13.7 | 14.8 |
| Charge – Potentiel (MA + ST in situ) | -1.5 | -0.2 | -0.5 |

**Navette :**

Une nouvelle réunion s’est déroulée mardi 27 Juin car la direction à des problèmes de livraison des 6 navettes pour la reprise des congés.

Elle nous a informé que des véhicules 7 places les remplaceront jusqu’à la fin de l’année. Une étude est en cours pour avoir un 9eme véhicule pour le bassin partant de Biganos.

Elles seront réparties de façon suivante :

-3 pour Lormont

-3 pour le Médoc

-1 pour Bordeaux (anciennement Bègles)

-1 pour le Bassin (1 autre navette supplémentaire est à l’étude)

La RH nous a informé que le personnel cadre ne sera pas prioritaire par rapport à un apprenti ou un stagiaire et du personnel non-cadre.

Les signatures des chartes pour les conducteurs s’effectueront la semaine 33. Un affichage des trajets sera fait.

**Test Intrusion :** Un test a été réalisé afin de s’assurer de la sécurité de l’établissement. Des axes à améliorer ont été soulevé et cela passera par le port du badge permanent au sein de l’établissement (hors personnel de production), la réception d’un budget pour une nouvelle entrée dans l’établissement (route de Souge) tandis que l’actuelle sera affectée aux transporteurs et camions de livraisons.

Délocalisation des magasins C02 et C04 et de certaines pièces dans le barnum actuel vers le site de Cestas à la rentrée.

**Travaux d’été :** Semaine 31 et 32 des coupures d’énergie seront faites. Des travaux seront réalisés à la radiologie RX en pyrotechnie, l’équipe aux nouveaux robots F10X sera présente ainsi que l’équipe 3A pour le Legacy.

**Bulletin de salaire :** Nous avons signalé qu’à partir de juillet apparaitra des modifications qui sont législatives sur le bulletin de salaire mais que la communication de cela n’avait pas eu lieu. C’est chose faite et une note a été mise dans le portail RH pour informer le personnel. Ces modifications sont :

* **Nouvelle rubrique du montant net social.** Le montant net social est le **revenu net après déduction de l’ensemble des prélèvements sociaux obligatoires,**
* des libellés plus lisibles et hiérarchisés,
* une séparation des cotisations sociales obligatoires commune aux salariés et des cotisations à des régimes facultatifs,
* une harmonisation de l’affichage de certains avantages, remboursements ou déductions,
* la suppression de certaines informations.

**8 Activité Sociale**

Les bons de rentrée scolaire sont en cours de distribution pour les enfants de moins de 16 ans. Pensez à vous inscrire pour les bons 16/25 ans.

**Questions CSE mois de Juillet :**

1. Nettoyage du bâtiment 6 : Quand est-ce que le prestataire dédié au nettoyage quotidien de la cellule ossature de ce bâtiment va débuter (notamment dans les zones ou travail a déjà démarré) ?

Selon la direction, le nettoyage périodique est planifié, le prestataire fera le nettoyage.

1. Ordinateur pour le personnel du bâtiment 6 : Pouvez-vous installer un ordinateur pour le personnel de ce service notamment afin d’accéder au portail RH par exemple ?

Un ordinateur pour le personnel sera installé dans la zone communication du bâtiment.

1. Aspiration centralisée du bâtiment 6 : Le système d’aspiration de la cellule ossature n’est pas toujours régulier, au niveau du débit il s’interrompt trop souvent. Aussi lorsque plusieurs compagnons se branchent dessus elle est jugée nettement moins efficace. Pouvez-vous réfléchir à une meilleure efficacité à ce système ?

 Effectivement la DL reconnait une baisse significative de l’aspiration au-delà de 6 aspirations branchées car le système n’est pas adapté à ce bâtiment.

 Tant que les systèmes automatiques de perçages et les grilles ne sont pas arrivées, la direction a donné la consigne de limiter les branchements.

1. Zone de travail bâtiment 6 : Il y a quelques mois de ça, vous nous aviez indiqué en séance plénière que deux « box » de ce bâtiment seraient dédiés au stockage de pièces. Or il s’avère qu’aujourd’hui, un de ces box doit être utilisé pour une activité liée au 7X /8X. Est-ce que cette activité va se pérenniser dans le temps car il apparaitrait que toutes les conditions de travail en sécurité (trappe d’arrivée d’air par exemple) ne soient pas requises ?

Ce n’est pas l’objectif qu’un box de ce bâtiment devienne une zone de travail pour le F7/8X. Les travaux vont continuer tant qu’il n’y aura pas de place supplémentaire, cependant le directeur va demander à la commission CSSCT de faire une étude pour sécuriser cette zone.

1. Electroclass bâtiment 6: Pour s’équiper de matériel nécessaire au lancement de cet avion, souvent, les salariés de ce secteur doivent se déplacer à l’électroclass du bâtiment 1 voire celui du bâtiment 2. Pouvez-vous équiper le bâtiment 6 d’un électroclass?

 Il y aura effectivement une place prévue pour un électroclass au bat 6 mais malheureusement en 2024……

1. Cellule 1 PR : L’éclairage de la cellule n’a pas été changé comme dans l’atelier. Pour quelle raison ? La filtration de cette même cellule est bouchée. Pouvez-vous remédier au problème ?

 La filtration sera réparée d’ici la fin de cette semaine (29). Le remplacement de l’éclairage de cette cellule sera effectué d’ici la fin de l’année.

1. Toilettes : La fermeture estivale va-t-elle permettre une bonne fois pour toutes de remettre en état les toilettes des bâtiments 1 et 2 afin que les odeurs nauséabondes cessent ?

 Les toilettes du bat2 seront entièrement refaites cet été. Quant aux tuyauteries du bat1 aux piliers 12 et 18 elles ont enfin été changées.

1. Caméras : La caméra qui filme l’entrée du bureau Informatique est orientée vers l’entrée du couloir et non vers sa porte. Les femmes se sentent épiées chaque fois qu’elles vont aux toilettes. Pouvez-vous changer la position de cette caméra afin qu’elle ne filme que l’endroit stratégique pour lequel elle est prévue ?

 La caméra est orientée vers la baie informatique. La Direction va voir si elle peut changer sa position.

1. Promotions ou presque : De nombreux salariés se retrouvent avec une 2ème ou 3ème augmentation Individuelle tout en restant dans le même coefficient. Nous avons donc des 205-2, 225-3, 240-2, 255-2, 270-3. Les agents de maitrise ne peuvent nous donner aucune explication car ils n’en n’ont pas. Pour rappel la nouvelle convention collective ne prendra effet qu’au 1er janvier 2024. Qui prend ces décisions ? Pouvez-vous nous donner ces explications afin que l’ensemble des salariés les connaissent ?

 Les salariés se sont entendus dire par la hiérarchie que c’était du fait que la nouvelle convention collective arrive prochainement et que cela n’était pas important. Nous avons rappelés à la Direction Locale que la reconnaissance, des critères professionnels dans les coefficients, est rattachée aux compétences des salariés dans la convention collective actuelle et qu’elle doit le respecter. Les salariés n’ont guère apprécié de ne pas avoir eu cette reconnaissance qui ne coûtait rien à la Direction Locale. La RH a dit qu’elle allait voir cela mais qu’elle estimait à moins de 5 salariés concernés ce que nous avons démentis au vu du nombre de salariés qui sont venus nous voir. Chaque salarié(e)s estimant que son passage au coefficient supérieur devrait être acté, doit en discuter avec sa hiérarchie afin que la Direction tranche et donne une réponse favorable ou non avec les explications qui vont de pair. Mais nous ne doutons pas que cela est juste dû à une erreur qui sera réglée rapidement.

1. Don d’heures après les élections : Le souci de la donation d’heures n’est toujours pas résolu pour l’ensemble des élus. Quand pensez-vous résoudre le problème rapidement afin d’éviter tous quiproquos et que chaque élu puisse travailler dans de bonnes conditions?

 Problème réglé.

1. Rafale : 6 demi-voilures se retrouvent avec des aléas graves, pour la plupart non réparables selon le bureau d’étude. Êtes-vous mis au courant de cette situation par le superviseur de ce programme ? Que comptez-vous faire ?

 Seule 5 demi-voilures seraient concernées par des aléas. La Direction pousse pour que le bureau de calcul accélère le résultat des solutions de réparation. La DL assure que toutes les voilures seront remisent dans le circuit des livraisons à Mérignac afin d’y être installées sur avion (2 livrables en septembre).

**Commentaire CGT** : Il est parfois arrivé que des aléas techniques retardent une voilure. Cependant nous nous inquiétons que la DL ne s’inquiète pas plus que l’atelier se remplisse d’autant de voilures avec des RNC bloquantes impactant fortement la livraison sur Mérignac à la veille d’une importante montée de cadences…

1. Fenêtres : Des fenêtres du bâtiment 2, de la logistique bâtiment 1 ainsi que de certains autres bureaux sont à changer. Quand seront faits ces changements ?

Les problèmes sont connus, mais ne seront pas traités dans l’immédiat car d’autres priorités sont à gérer.

1. Abri 2 roues : De plus en plus de salariés utilisent des 2 roues (vélo, scooter, moto) pour venir au travail. Serait-il possible d’agrandir cet abri afin de satisfaire tout le monde ?

 Une piste cyclable va être crée de la pyro au restaurant. Un abri vélo va également suivre cette création de piste. Quant aux deux roues motorisés, une étude va être menée afin d’apprécier la situation pour construire ou non un abri moto.

1. Poste de garde : Est-il toujours d’actualité de déplacer le poste de garde à l’entrée de l’établissement ?

L’étude est lancée afin de modifier le poste de garde existant. Seules les livraisons rentreront par l’entrée actuelle, les salariés devront quant à eux rentré par la« nouvelle entrée » qui se trouvera sur la route du camp militaire.

1. Déploiement caméras : Nous renouvelons notre opposition au sur-déploiement de caméras en intérieur des bâtiments qui vont bien au-delà de la crainte du matériel industriel. Il n’y pas un seul centimètre carré qui ne sera pas filmé au vu du nombre astronomique de caméras qui pour la plupart seront à 360°. L’implantation des caméras va jusqu’aux entrées des vestiaires, des toilettes, des halls de pause mais étrangement pas aux entrées de l’infirmerie, du BE/BF ou du bâtiment 2. La surveillance est plus marquée en intérieur qu’en extérieur. Tout porte à croire que le danger se situe à l’intérieur des bâtiments par le personnel y travaillant que par des personnes voulant s’introduire dans l’enceinte de l’établissement (pour preuves les sangliers arrivent à détruire le grillage d’enceinte sans que l’on ne s’en aperçoive aussitôt). Nous comprenons tous le devoir de sécurité et de vigilance pour des sites industriels comme le nôtre mais la disproportion inquiète bon nombre de personnes. La légitimité de la sécurité doit être somme toute proportionnée au regard de la liberté individuelle de pouvoir travailler sans être filmé 24h/24. Comptez-vous revoir le dimensionnement de la quantité de caméras en intérieur avec une finalité objective qui soit plus en adéquation au but recherché ?

 Des caméras sur la périphérie seront installées ainsi qu’une réfection complète de l’enceinte de l’établissement.

1. Grille des minimas salariaux : Dans moins de 6 mois, la nouvelle grille des minimas salariaux sera effective sans que les salariés et les partenaires dits « sociaux » ne sachent si celle-ci sera celle de la convention collective nationale ou une propre à Dassault. Est-ce la grille des minimas salariaux que l’IUMM à inscrite dans la convention collective nationale que la société va appliquer ? Pourquoi la société se refuse à communiquer sur le sujet ?

Ce point sera remonté en central afin d’avoir une réponse nationale.



***Martignas, le 25 juillet 2023***